



Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2017

Le 30 Septembre 2017, à 16h00, les membres de l'association Melting PoP se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du secrétaire.

L'Assemblée était présidée par M. Gilles Carcy, président de l'association.
Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Antoni Petraroli, secrétaire de l'association.

La totalité des membres du bureau étaient présents ou représentés, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral et financier
- Prévisions d'activité
- Prévisions financières
- Renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration
- Renouvellement des mandats des membres du Bureau

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été déposés au siège de l'association le 29 Septembre 2017.

Il a été fait lecture des différents rapports : moral, financier.

Rapport moral :

Huit concerts ont été donnés depuis la dernière assemblée générale :

- Restaurant Les Rivages, centre de vacances Vacancier à Samatan, le 2/09/2016
 - Centre Commercial de Fontenilles, organisé par la Maison Vialade, le 7/10/2016
 - Concert privé, pour la fête de fin d'année du club de foot de Fontenilles, à Toulouse le 3/12/2016
 - Centre Commercial de Fontenilles, organisé par la Maison Vialade, le 5/05/2017
 - Restaurant La Belle Histoire à Tournefeuille, pour la Fête de la Musique, le 21/06/2017
 - Restaurant Les Rivages, centre de vacances Vacancier à Samatan, le 24/06/2017
 - Restaurant Le PIC à Muret, le 22/09/2017
 - Restaurant le 20^{ème} Avenue à Cornebarrieu, le 29/09/2017
-



Rapport financier :

Il y a 2279,06 euros sur le compte à ce jour.

Les rentrées financières (2452 euros) correspondent aux cachets des différents concerts.

Les dépenses (1385,59 euros) correspondent à l'achat de matériel de sonorisation et d'éclairage, et à la location de studios de répétition (au Phare, à Tournefeuille, Axis ou RimShot à Toulouse).

L'état des comptes est joint en annexe à ce compte-rendu.

Prévisions d'activité :

Une seule date est prévue pour le moment : le 11/11/2017 Place du Capitole à Toulouse, en matinée, pour animer la course des Bacchantes.

En parallèle, nous devons préparer de nouveaux morceaux, afin de modifier petit à petit nos sets et proposer quelque chose de nouveau aux organisateurs qui nous connaissent déjà.

Prévisions financières :

Le concert prévu le 11/11/17 sera rémunéré à 300 euros.

L'association aurait donc plus de 2500 euros en compte avant la fin de l'année.

Le coût estimé de location du studio de répétition est d'environ 588 euros/an (2 cartes de 32 heures à 294 euros l'unité).

Il est décidé de défrayer les musiciens à hauteur de 300 euros chacun, ce qui porte le solde actuel du compte à 779,06 euros, et estimé à 1079,06 euros après le concert du 11/11/2017.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.
- Approbation des prévisions d'activité et financières : cette résolution est adoptée à l'unanimité.
- Le Conseil d'Administration est toujours composé de 5 membres (Mme Martin Sandrine, MM Carcy Gilles, Grenier Philippe, Tanquart Frédéric, Petraroli Antoni). Ceux-ci exercent leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 5 ans.
- Renouvellement des mandats de membres du Bureau : l'Assemblée renouvèle Mme Martin Sandrine en qualité de Trésorière, MM Carcy Gilles en qualité de Président, Grenier Philippe en qualité de Secrétaire Adjoint, Petraroli Antoni en qualité de secrétaire.

Le Bureau reste inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h45

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Fonsorbes le 30 Septembre 2017

Le Président de séance
Gilles Carcy

Le Secrétaire de séance
Antoni Petraroli